

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE

-----

**LANCEMENT OFFICIEL DU SYSTEME DE  
FACTURATION NORMALISEE ELECTRONIQUE**

**DISCOURS DE**

**S.E.M. ROBERT BEUGRE MAMBE**  
PREMIER MINISTRE  
CHEF DU GOUVERNEMENT

Abidjan, le 21 juillet 2025

- **Monsieur le Ministre des finances et du Budget ;**
- **Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;**
- **Monsieur le Président de l'APBEF (Association professionnelle des Banques et Établissements financiers) ;**
- **Monsieur le président de la CGECI (Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire) ;**
- **Monsieur l'Inspecteur Général des Finances ;**
- **Monsieur le Directeur Général des Impôts ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Comité de la Direction Générale des Impôts ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Fautières ;**
- **Messieurs les membres de l'équipe projet ;**
- **Mesdames et Messieurs de la presse.**

La cérémonie qui nous réunit ce jour revêt un caractère spécial, dans la mesure où elle amorce une nouvelle dynamique et marque un tournant décisif dans l'assainissement de l'économie ivoirienne.

En effet, dans sa volonté de construire une économie moderne qui favorise une saine concurrence entre les entreprises, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, met tout en œuvre pour lutter efficacement contre les pertes de recettes fiscales causées par l'économie souterraine et informelle.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement a adopté l'implémentation de la facture normalisée électronique, dispositif déjà en vigueur dans certains pays africains.

Cette réforme répond au besoin de lutter efficacement contre la fraude fiscale et de rehausser le niveau des recettes intérieures, afin de faire

face aux nombreux défis de développement économique et social qui se posent.

Aussi, comme nous le savons tous, l'impôt constitue-t-il la principale source de revenus de l'État, et le financement de toutes les politiques publiques dépend en grande partie de son niveau de collecte.

Contrairement à ce que l'on pense, l'inéquité de l'impôt tue plus l'économie que le niveau élevé considéré par tous comme un facteur décourageant. Pour dire les choses plus simplement, l'inéquité vis-à-vis de l'impôt tue la capacité de mobilisation des services et affecte significativement les rendements, d'où la nécessité d'aller à la digitalisation de l'ensemble de la chaîne des opérations pour garantir un traitement équitable de tous.

C'est ainsi que, sans augmenter le niveau absolu de la fiscalité, nous allons, par l'élimination de la fraude et par l'élargissement de la base, réussir la hausse significative indispensable du taux de pression fiscale.

La facture normalisée électronique vient donc renforcer l'écosystème des instruments de lutte contre la déperdition des recettes de l'État, tout en apportant une réponse certaine aux comportements délictueux.

C'est le lieu de féliciter vivement tous les acteurs et partenaires qui ont travaillé d'arrache-pied pour le développement de la facture normalisée électronique. Recevez par ma voix, chers amis, les félicitations du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, pour ce nouvel outil de modernisation des transactions commerciales, qui permet à notre pays de rejoindre le cercle restreint des États ayant déjà implémenté cette solution.

La facture normalisée électronique, dont nous procédons au lancement officiel ce jour, ne peut atteindre les objectifs visés sans une adhésion et une collaboration des entreprises, une sensibilisation des populations et un accompagnement adéquat de la Direction Générale des Impôts.

**Chers partenaires du secteur privé,**

Nous devons tous garder à l'esprit que cet outil a aussi été conçu pour vous permettre d'affiner votre système de facturation et d'être en conformité avec les obligations fiscales qui vous incombent.

Je suggère donc, par conséquent que nous nous l'appropriions et que nous soyons les ambassadeurs résolus de cette solution informatique.

Ce faisant, nous agissons comme des entreprises citoyennes, car le civisme fiscal ce n'est pas juste le paiement spontané et volontaire de l'impôt : c'est aussi l'adhésion aux différentes réformes portées par l'administration fiscale.

Je sais pouvoir compter sur vous pour le basculement total de toutes les entreprises vers la facture normalisée électronique avant la fin de l'année.

### **Monsieur le Ministre des Finances et du Budget,**

Le rôle de vos services dans la réussite de cette réforme s'avère crucial ; et nous savons que vous en avez pleinement conscience, à la lumière des objectifs que nous nous sommes tous fixés et pour lesquels nous sommes tous suivis.

Pour réussir cette transformation et parvenir à l'équité recherchée, nous devons vous aider à mettre en œuvre certaines clés, que je vais citer sans être exhaustif :

- 1- l'usage exclusif de l'identifiant unique de l'entreprise dans les actes liés à la vie économique.
- 2- la finalisation du système unique de gestion des finances publiques, en utilisant un seul applicatif au budget et au Trésor, suivi plus tard des régies financières.
- 3- l'utilisation exclusive des identifiants uniques des personnes physiques dans la vie économique pour les entreprises unipersonnelles.
- 4- l'élargissement de la base de données pour les impôts fonciers, pour que la contribution de ces impôts soit à la hauteur de la dynamique du secteur immobilier en Côte d'Ivoire.

La liste n'est pas exhaustive. Je vous suggère donc, Monsieur le Ministre, à travers les structures compétentes de votre grand Ministère, à accompagner les entreprises par des campagnes d'information, de

formation et de sensibilisation, pour des résultats probants à très court terme.

Vos services devront également initier des actions de promotion auprès des populations vivant en Côte d'Ivoire, afin de vulgariser cette nouvelle mesure et l'ancrer dans les habitudes de nos concitoyens.

Pour ce faire, toutes les ressources nécessaires devront être dégagées pour mener à bien cette importante réforme.

**Mesdames et Messieurs,**

L'enjeu est de taille. La Côte d'Ivoire doit être forte dans la mobilisation de ses ressources intérieures, parce qu'avec tous les changements internationaux auxquels nous faisons face, il faut se prémunir contre les surprises.

C'est pourquoi nous comptons sur ce système très bien élaboré. Et, Monsieur le Directeur Général des Impôts, nous n'allons plus dormir et nous allons travailler ensemble avec votre ministre pour apporter les résultats qui sont attendus de nous tous.

**Chers invités,**

C'est sur cette exhortation que je voudrais terminer mon propos et lancer officiellement la mise en œuvre effective du système de facturation normalisée électronique.

**Je vous remercie.**